

Mot du Maire 28 octobre 2022

Eclairage Public (suite)

Nous avons participé à l'action Nationale d'Extinction de l'Eclairage Public le samedi 15 octobre 2022 comme annoncé début octobre, dans le cadre du JOUR DE LA NUIT.

Une expérimentation est en cours depuis mercredi 26 octobre qui consiste à éteindre l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin chaque nuit dans toute la localité (sauf l'impasse de la Gare pour des raisons techniques, quelques lampadaires), la rue de la Paix et la montée du Faubourg, les rues d'Arches et du Saut du Broc pour des raisons de vétusté des armoires (remplacées en 2023).

Nous en avons débattu le 6 octobre en questions diverses au Conseil Municipal, l'unanimité s'est faite autour de cette expérimentation dont nous tirerons les premières analyses dès le 24 novembre 2022 date du prochain Conseil.

Le Maire,

Jean-Louis THOMAS